



Mouvement politique des  
objecteurs de croissance

[www.objecteursdecroissance.be](http://www.objecteursdecroissance.be)  
[info@objecteursdecroissance.be](mailto:info@objecteursdecroissance.be)

## Appel pour la protection de la santé des enfants

**Lancement du site Internet :**  
[www.protection-sante-enfants.be](http://www.protection-sante-enfants.be)

**Signez l'Appel en ligne**

Le 4 mars 2010, le Mouvement politique des objecteurs de croissance (mpOC) publiait son « *Appel pour la protection de la santé des enfants* ». Depuis lors, divers rapports et analyses sont venus renforcer les constats dressés dans cet appel et la pertinence des mesures à adopter pour enrayer les atteintes préoccupantes à la santé des êtres les plus vulnérables. Un site Internet est lancé pour recueillir les signatures et soutiens à l'appel :

[www.protection-sante-enfants.be](http://www.protection-sante-enfants.be)

\* \* \*

Deux actualités parmi d'autres viennent renforcer la pertinence de l'Appel, concernant l'usage du Bisphénol A :

- le rapport récent de l'INRA (France – 28 octobre 2010) indiquant que le perturbateur endocrinien Bisphénol A, largement employé dans la fabrication industrielle des récipients en plastique, peut pénétrer dans l'organisme par la peau, et
- la recommandation non-contraignante du Conseil Supérieur de la Santé invitant à « *limiter l'exposition des jeunes enfants au Bisphénol A à un niveau aussi faible que possible* » (10 novembre 2010).

Cette dernière recommandation constitue une avancée. Rappelons qu'au mois de février 2010, Mme Onkelinx, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, répondant à une question du Sénateur P. Wille indiquait qu'il n'y avait pas lieu de faire évoluer la législation :

« *Les dernières conclusions émises dans le rapport de l'EFSA daté du 22 octobre 2008 indiquent clairement que les critères de sécurité appliqués en l'état actuel de la réglementation sont largement suffisants pour assurer au mieux la sécurité des consommateurs, y compris les plus faibles d'entre eux.* » (question écrite n° 4-6410).

L'European Food Safety Authority (EFSA) a par ailleurs confirmé en septembre 2010 sa volonté de ne pas faire évoluer la législation européenne sur ce point, malgré des craintes répétées de certains états membres, dont le Danemark qui a dernièrement interdit l'utilisation du Bisphénol A dans les matériaux entrant en contact avec les aliments destinés aux enfants âgés de 0 à 3 ans.

Le mpOC émet la proposition politique suivante : « *Interdire, à l'instar du Canada, le bisphénol dans les biberons et tous les plastiques à usage alimentaire* ».

De nombreuses autres mesures relatives à des problèmes d'importance au moins égale à celle du Bisphénol A sont proposées dans l' « Appel pour la protection de la santé des enfants ».

Un site Internet est lancé pour recueillir les signatures, les soutiens à l'Appel et des témoignages relatifs à la protection de la santé des enfants.

**Signez l'Appel en ligne:**  
[www.protection-sante-enfants.be](http://www.protection-sante-enfants.be)

Contact (porte-parole): Jean Baptiste Godinot 0488/200 175 [presse@objecteursdecroissance.be](mailto:presse@objecteursdecroissance.be)